

# FAUT QUE ÇA CHANGE MAINTENANT!

INFO-NÉGO

CSQ  
Centrale des syndicats  
du Québec

17 OCTOBRE 2019 VOLUME 4 | NUMÉRO 4

## NOS REVENDICATIONS ADOPTÉES

### Les personnes déléguées présentes au dernier CGN<sup>1</sup> ont adopté les revendications sur les matières intersectorielles.

Réunies les 9 et 10 octobre 2019, les personnes déléguées se sont entendues sur les différentes demandes à déposer au gouvernement pour le renouvellement des conventions collectives.

Ces revendications touchent la demande salariale, les disparités régionales et la retraite. Aucune proposition sur l'enjeu des congés parentaux n'a été présentée. Le CIN<sup>2</sup> est toutefois mandaté pour réfléchir à une bonification du congé pour adoption et du congé de paternité.

### La demande salariale

La revendication adoptée consiste en une **augmentation sur trois ans composée :**

- d'une hausse de 6 %;
- d'une hausse à montant fixe de 2 dollars s'appliquant la première année de façon à accélérer le rattrapage des salaires;
- d'un mécanisme de protection du pouvoir d'achat, si l'inflation réelle dépasse les 2 % une année, s'appliquant également aux personnes salariées hors taux, hors échelle.

La CSQ préparera un tableau présentant, pour chacune de ses fédérations, l'effet de cette revendication en pourcentage et en dollars sur les salaires de toutes les catégories d'emploi et pour l'ensemble des échelons, et acheminera ce tableau aux affiliés.



### La retraite

La revendication adoptée consiste :

- **À exiger que le RRQ<sup>3</sup> bonifié ne soit pas coordonné avec le RREGOP<sup>4</sup>.**
- **À revendiquer l'application de 5 mesures à faible incidence :**
  - **Prestation anticipée** (pour permettre aux membres d'emprunter à leur rente même s'ils sont toujours en emploi);
  - **Allongement de la retraite progressive** (de 5 à 7 ans);
  - **Modification à l'hypothèse de compensation de la pénalité actuarielle;**
  - **Report de l'âge maximal de participation** (jusqu'au 31 décembre de l'année de leur 71 ans);
  - **Revalorisation de la rente après 65 ans** (pour que la rente soit augmentée même si le membre reste en emploi après 65 ans).

Par ailleurs, un comité de travail CSQ sera mis en place. Ce dernier analysera les effets d'une indexation plus avantageuse pour les personnes retraitées et étudiera différentes pistes de solution.



<sup>1</sup> Conseil général des négociations de la CSQ

<sup>2</sup> Conseil intersectoriel des négociations de la CSQ

<sup>3</sup> Régime de rentes du Québec

<sup>4</sup> Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics



## Les disparités régionales

Pour **l'ensemble des conventions collectives**, deux propositions sont adoptées et consistent :

- **À revendiquer une quatrième sortie pour les personnes salariées de certains secteurs;**
- **À revendiquer des compensations pour les personnes salariées subissant un préjudice fiscal sur les bénéfices reliés au travail dans les régions éloignées.**

Pour les conventions négociées aux CPNCSC<sup>5</sup>, l'orientation vise :

- **À revendiquer que le paiement des frais de transport de nourriture bénéficie aussi aux personnes salariées des localités de Mistissini, Waswanipi, Chisasibi et Oujé-Bougoumou.**

En plus de ces revendications précises, les personnes déléguées ont adopté une proposition à l'effet de demander au gouvernement la mise en place d'un forum de discussion. Ce dernier aurait pour objectif d'analyser les problématiques socioéconomiques des différentes régions éloignées et d'établir des solutions pour améliorer les conditions des populations.

<sup>5</sup> Comité patronal de négociation pour la commission scolaire Crie.

<sup>6</sup> Confédération des syndicats nationaux.

<sup>7</sup> Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

# POUR NE RIEN MANQUER, SUR LA NÉGO...

Suivez l'évolution de la négociation des secteurs public et parapublic en visitant le [site de la CSQ](#) et en vous abonnant à [l'infolettre](#).

## Le dépôt de nos demandes

Les personnes déléguées ont convenu d'une action de visibilité en appui au dépôt des demandes intersectorielles, qui aura lieu le 24 octobre. Cette opération se déroulera en marge du conseil général de la CSQ et consistera en une marche entre l'hôtel Delta, de Québec, et le Secrétariat du Conseil du trésor.

## La perspective d'un front commun

Les discussions se poursuivent avec la CSN<sup>6</sup> et la FTQ<sup>7</sup> concernant la possibilité d'un front commun. Nous souhaitons toujours que les prochaines négociations s'effectuent en alliance la plus large possible. Dans cet objectif, les équipes de négociation des trois centrales syndicales travaillent à l'identification de revendications communes qui seraient portées à la table centrale.

